

PLAN DE COURS

POL-7025 : Management public

NRC 88307 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Crédit(s) : 3

Fondements historiques, théoriques et disciplinaires du management public. Comparaison du management public avec l'administration publique et avec le management privé. Évaluation du nouveau management public, de la gouvernance et de la participation citoyenne en tant qu'innovations. Thèmes et outils du management public : planification stratégique, gestion de la performance, prise de décision, structures organisationnelles, reddition de compte, motivation du secteur public, leadership et culture organisationnelle. Regards comparatifs sur les réformes managériales récentes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

La présence des étudiants sur le campus à Québec est requise pour ce cours. La formation présentiel-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance, sur une plateforme de visioconférence. Une présence en ligne ou en classe à heure fixe est requise toutes les semaines.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	12h30 à 15h20	CSL-3271	Le 1 sept. 2021
	12h30 à 15h20	CSL-3271	Le 22 sept. 2021
	12h30 à 15h20	CSL-3271	Le 13 oct. 2021
	12h30 à 15h20	CSL-3271	Le 3 nov. 2021
	12h30 à 15h20	CSL-3271	Le 17 nov. 2021
Classe virtuelle synchrone			
mercredi	12h30 à 15h20	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=132121>

Coordonnées et disponibilités

Eriole Zita Nonki Tadida
Auxiliaire d'enseignement
eriole-zita.nonki-tadida.1@ulaval.ca

Pierre-Marc Daigneault
Professeur
DKN-4459
pierre-marc.daigneault@pol.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 402172

Disponibilités
Sur rendez-vous

Soutien technique


CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie


Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222


Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Décorum	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen maison I	6
Participation	7
Travail pratique	7
Examen maison II	9
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Gestion des délais	10
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	11
Matériel didactique	11
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Ce cours s'adresse à des étudiant.e.s de deuxième cycle qui désirent se familiariser avec les théories, concepts, outils et enjeux contemporains du management public. Le management public est l'ensemble des méthodes, pratiques et outils mis en œuvre pour piloter l'action publique et pour gérer les organisations du secteur public de manière professionnelle, intègre et performante. Le management public constitue également un objet d'étude qui, dans le cadre de ce cours, sera abordé dans une perspective interdisciplinaire dont le centre de gravité se situe en science politique et en administration publique.

Objectif général du cours

Ce cours propose un tour d'horizon sur la nature, le contexte et les enjeux du management public. L'objectif général est d'amener les étudiants à se familiariser avec les principaux éléments théoriques (paradigmes, approches, concepts, etc.) et pratiques (méthodes, outils, etc.) pertinents à la poursuite d'une carrière de gestionnaire ou d'analyste dans le secteur public. Ce cours est également utile à ceux et celles qui aspirent à une carrière en recherche dans le domaine du management public et de l'administration publique. Il est important d'appréhender ce cours comme le point de départ – et non pas comme l'aboutissement – du processus d'acquisition des connaissances et des compétences en management public.

Objectifs spécifiques

- Maîtriser les principaux concepts du management public;
- Être en mesure de situer théoriquement et historiquement le management public, en tant qu'objet d'étude et en tant que pratique, par rapport à l'administration publique, au management privé et à la gouvernance;
- Développer une compréhension fine des enjeux contemporains du management public;
- Se familiariser avec l'évolution récente des réformes managériales à l'aide d'exemples québécois, canadiens et internationaux;
- S'initier à quelques-uns des outils du management public et être en mesure d'en apprécier le potentiel et les limites.

Approche pédagogique

En classe, l'approche pédagogique retenue pour ce cours repose sur une formule magistrale qui est complétée par des activités interactives. Une séance type comporte un exposé magistral du professeur de 2h à 2h30 visant à présenter et à expliquer les principaux concepts et éléments théoriques pertinents au thème de la séance et vus dans les lectures obligatoires. Lorsque possible, les concepts et éléments théoriques sont illustrés par des exemples concrets et les implications pour la pratique sont discutées. Les exposés magistraux sont complétés par des discussions en petits groupes qui consistent en des discussions actives et informées entre les étudiant.e.s sur le thème et les lectures obligatoires de la semaine (environ 30 minutes). Il va sans dire qu'une préparation adéquate (lecture approfondie et analyse de l'ensemble des textes assignés) et que la participation active de tous les étudiant.e.s sont des conditions nécessaires au succès de ces activités. À une ou deux reprises au cours de la session, le professeur invitera des praticien.ne.s qui viendront échanger avec les étudiant.e.s sur des thèmes pertinents du management public.

Décorum

Pour ne pas distraire le professeur et vos collègues, merci de limiter les retards et le bavardage en classe. L'utilisation de l'ordinateur portable et de la tablette est permise seulement pour la prise de notes. L'utilisation du téléphone cellulaire est interdite. Merci d'ailleurs d'éteindre votre sonnerie de téléphone avant le cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Évaluations
<p>Module 1 — Qu'est-ce que le management public? (EN CLASSE — CSL-3271) Présentation du professeur et du syllabus. Échanges sur les attentes du professeur et des étudiant.e.s. Les fonctions du management: théorie et pratique. Le management public comme art, science, profession et mouvement. Les grandes questions du management public.</p>	1 sept. 2021	
<p>Module 2 — Administration publique et management public Les théories classiques des organisations. Le modèle traditionnel d'administration publique. L'opposition entre les logiques managériale et administrative.</p>	8 sept. 2021	
<p>Module 3 — Management public et management privé Les différences et les similitudes du management dans les secteurs public et privé. La spécificité des organisations publiques.</p>	15 sept. 2021	
<p>Module 4 — Nouveau management public et réformes managériales (EN CLASSE — CSL-3271) Les origines, principes et le potentiel du nouveau management public (NMP). Le NMP au Québec. Les réactions organisationnelles possibles au NMP.</p>	22 sept. 2021	
<p>Module 5 — Gestion axée sur les résultats: planification stratégique Planification, rationalité et gestion publique. La nature de la stratégie. Les approches de la planification stratégique dans le secteur public. Le cycle de la gestion axée sur les résultats au Québec. Le concept de reddition de comptes.</p>	29 sept. 2021	
<p>Module 6 — Gestion axée sur les résultats: mesure de la performance Les types d'indicateur et les critères de qualité. La fiche-indicateur. Les enjeux d'évaluation. Le modèle logique d'un programme.</p>	6 oct. 2021	
<p>Module 7 — Gestion axée sur les résultats: perspectives critiques (EN CLASSE — CSL-3271) Les défis, déviations et effets pervers en matière de planification stratégique, de mesure de la performance et de reddition de comptes.</p>	13 oct. 2021	Examen maison I : 13-24 octobre
<p>Séance de travail autonome Relâche de cours. Compléter l'examen maison et avancer le travail pratique.</p>	20 oct. 2021	
<p>Semaine de lecture Relâche de cours.</p>	27 oct. 2021	
<p>Module 8 — L'interface politique-administration (EN CLASSE — CSL-3271) Les normes gouvernant la relation entre la politique et l'administration publique. Le modèle de Westminster et la nouvelle gouvernance partisane. Origines, formes et implications de la politisation.</p>	3 nov. 2021	
<p>Module 9 — Motivation et service public (EN CLASSE — CSL-3271) La motivation dans les théories classiques du management. Principales théories de la motivation. La motivation à l'égard du service public (MSP).</p>	10 nov. 2021	

Module 10 — Leadership Les sources et les formes du leadership dans le secteur public. Les caractéristiques d'un leader. Leadership transactionnel, transformationnel et charismatique.	17 nov. 2021	
Module 11 — Culture et structures organisationnelles Les principes traditionnels d'organisation. La nature et les composantes de l'organisation. Les configurations organisationnelles. La culture comme déterminant et objet des réformes managériales.	24 nov. 2021	
Module 12 — Une troisième voie entre l'administration traditionnelle et le nouveau management public? La nouvelle gouvernance et ses implications pour le management public. Le nouveau service public. Le management de la valeur publique. La participation citoyenne.	1 déc. 2021	Remise du travail pratique: 2 décembre Examen maison II : 3-12 décembre

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen maison I	Du 13 oct. 2021 à 15h30 au 24 oct. 2021 à 23h59	Individuel	20 %
Participation	À déterminer	Individuel	10 %
Travail pratique	Dû le 2 déc. 2021 à 23h59	En équipe	30 %
Quiz hebdomadaires (à publier) (10 meilleures évaluations de ce regroupement)			20 %
Examen maison II	Du 3 déc. 2021 à 00h00 au 12 déc. 2021 à 23h59	Individuel	20 %

Critères généraux d'évaluation

- Maîtrise des concepts pertinents du management public
- Appréciation fine et équilibrée des enjeux du management public
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualité de l'argumentation (clarté, structure et démonstration) et mobilisation adéquate des références
- Qualité de la langue (tant à l'oral qu'à l'écrit).

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen maison I

Date :	Du 13 oct. 2021 à 15h30 au 24 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	L'examen maison couvre les modules 1 à 7 de la session et est composé d'une ou de plusieurs question(s) à développement (format final à déterminer).
Matériel autorisé :	Notes de cours et lectures obligatoires

Participation

Date de remise :	À déterminer
	En continu, que le cours se donne en classe ou à distance
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	En classe ou à distance (Zoom)
Directives de l'évaluation :	La présence en classe ou à distance est une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite de cet élément d'évaluation. Ainsi, chaque absence non-motivée pourrait entraîner une pénalité en termes de point participation. Les étudiant.e.s doivent participer de manière active et informée à toutes les séances dans le cadre des activités de groupe et des discussions de type séminaire sur les lectures obligatoires, que ce soit en classe ou à distance. Dans ce dernier cas, les étudiant.e.s doivent démontrer, d'une part, qu'ils/elles maîtrisent les enjeux, arguments, concepts, éléments factuels et résultats empiriques contenus dans lectures obligatoires et, d'autre part, qu'ils/elles ont développé une réflexion personnelle et argumentée sur les lectures et sur les thèmes discutés. La notation pourra se faire par équipe avec des ajustements pour la contribution individuelle. Il est fortement recommandé de préparer des comptes-rendus qui synthétisent les lectures obligatoires et qui en dégagent les principaux enjeux et pistes de discussion.

Barème de notation (sur 2 points) et critères d'évaluation

- 2 (A-/A/A+). Les interventions de l'étudiant.e sont très pertinentes et d'excellente qualité. Les éléments factuels et argumentatifs amenés sont très originaux et contribuent substantiellement aux échanges. Par ses interventions, l'étudiant(e) démontre une excellente préparation et qu'il ou elle maîtrise très bien la matière et les enjeux relatifs au thème du séminaire.
- 1,5 (B-/B/B+). Les interventions de l'étudiant.e sont pertinentes et de bonne qualité. Les éléments factuels et argumentatifs amenés sont originaux et contribuent significativement aux échanges. Par ses interventions, l'étudiant.e démontre une bonne préparation et qu'il ou elle maîtrise bien la matière et les enjeux relatifs au thème du séminaire.
- 1,3 (C/C+). Les interventions de l'étudiant.e sont plus ou moins pertinentes et de faible qualité. Il y a peu d'éléments factuels et argumentatifs amenés et, lorsqu'il y en a, ceux-ci sont peu originaux et ne contribuent que marginalement aux échanges. Par ses interventions, l'étudiant.e démontre une faible préparation et une maîtrise approximative de la matière et des enjeux relatifs au thème du séminaire.
- 0 (E). La note de zéro est attribuée dans trois cas de figure : 1) l'étudiant.e est absent.e; 2) l'étudiant.e est présent.e mais ne fait aucune intervention durant le séminaire; 3) les interventions de l'étudiant.e sont triviales ou hors-sujet.

Travail pratique

Date de remise : 2 déc. 2021 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Thème

Ce travail pratique consiste à produire un plan stratégique et des fiches indicateurs utiles pour le compte d'une véritable organisation qui n'en possède pas. L'organisation en question peut être un ministère, un organisme public, un organisme communautaire, une organisation internationale, une municipalité, une association caritative ou de représentation des intérêts. Puisque la plupart des grandes organisations publiques possèdent un plan stratégique, il peut être opportun de cibler des unités administratives (direction, bureau, département, commissaire, etc.) au sein de ces grandes organisations. Vous devrez vous assurer d'avoir une à deux personnes contact au sein de l'organisation qui sont prêtes à vous octroyer quelques heures de leur temps (rencontres, transmission de documents, courriels, rétroaction, etc.) et qui sont prêtes à me fournir leurs commentaires appréciatifs sur le produit final.

À partir de la documentation publique, des informations et des documents transmis par vos contacts et de vos propres réflexions, vous devez produire un plan stratégique et deux fiches d'indicateurs de résultats.

Format et structure

Les étudiants doivent citer de manière adéquate toutes les références utilisées et avoir recours à un style de citation cohérent (auteur-date, APA, Chicago, etc.). Le travail doit être rédigé à interligne 1,5 dans une police standard de taille standard (ex : Times New Roman 12). Le travail doit contenir :

- Une page-titre (1 p.);
- Une introduction (2 p.);
 - Choix de l'organisation;
 - Besoins en matière de développement d'un plan stratégique;
 - Mandat confié;
 - Approche de planification stratégique, données, rencontres, etc.
- Description de l'organisation : mission, vision, valeurs et chiffres clés (4 p.);
- Analyse de l'environnement : contexte interne et externe (5-6 p.);
- Choix stratégiques : enjeux, orientations, objectifs et cibles (8-10 p.)
- Tableau synoptique (1 p.);
- Deux fiches d'indicateurs de résultats (3-4 p. au total);
- Bibliographie (1-2 p.);
- Annexes (s'il y a lieu).

Critères d'évaluation

1) *Maîtrise de la matière (40%)*. Le travail pratique démontre que les étudiants maîtrisent les concepts et outils relatifs à mesure de la performance présentés en classe et dans les lectures obligatoires.

2) *Qualité de l'analyse du cas et utilité (40%)*. Le choix de l'organisation est adéquatement justifié et le travail est fondé sur une analyse adéquate de l'organisation et de son environnement. Les choix stratégiques et leur opérationnalisation en enjeux, orientations, objectifs et indicateurs sont crédibles et appropriés eu égard à l'intervention choisie et à son contexte. Le plan stratégique recèle un réel potentiel d'utilisation par les mandataires.

3) *Présentation générale et qualité de la langue (20%)*. Le travail est paginé et bien structuré. Le style utilisé est clair, direct, concis. Les étudiants évitent les structures de phrase alambiquées et les formules vides de sens. La structure du travail respecte les

consignes et l'utilisation des références est appropriée. La qualité de la langue est impeccable.

Examen maison II

Date :	Du 3 déc. 2021 à 00h00 au 12 déc. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	L'examen maison couvre les modules 8 à 12 de la session et est composé d'une ou de plusieurs question(s) à développement (format final à déterminer).
Matériel autorisé :	Lectures obligatoires et notes de cours

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tou.te.s les étudiant.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

La qualité de l'expression écrite et orale (syntaxe, vocabulaire, grammaire et orthographe) est un critère d'évaluation important en sciences sociales. Le professeur se réserve ainsi la possibilité de soustraire jusqu'à 10 % des points de la note attribuée pour tout type d'évaluation (travail, examen, présentation orale, etc.) en raison d'une qualité inadéquate de la langue.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

La qualité de mon enseignement me tient à coeur. Je vous encourage à me faire part de vos commentaires et suggestions tout au long de la session et à compléter l'évaluation officielle du cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Gestion des délais

Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé à raison de 10% par jour de retard, appliquée dans la minute suivant l'échéance fixée par l'enseignant (l'heure de la boîte de dépôt électronique en faisant foi). Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
 - ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
 - iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
 - iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
 - v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.
- (Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- [Safari](#)

- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Andrews, R. (2011). « NPM and the search for efficiency », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate Research Companion to New Public Management* (pp. 281-294). Farnham, UK: Ashgate.

Andrews, R., Boyne, G. A., et Walker, R. M. (2011). « Dimensions of publicness and organizational performance: A review of the evidence », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 21(s3), i301-i319.

Aucoin, P. (2010). « The political-administrative design of NPM », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 33-46). Farnham, UK: Ashgate.

Aucoin, P., et Heintzman, R. (2000). « La dialectique de l'imputabilité de la performance dans la réforme de la gestion publique », *Revue internationale des sciences administratives*, 66(1), 51-63.

Bakvis, H.H. et Jarvis, M.D. (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin*. Montréal: McGill-Queen's University Press.

Bartoli, A. (2005). *Le management dans les organisations publiques* (2e éd.). Paris: Dunod.

Bherer L. (2011). « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », *Participations*, n° 1, p. 105-133.

Boston, J. (2011). « Basic NPM ideas and their development », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 17-32). Farnham, UK: Ashgate.

Bouchard, É.-N., et Besse, P. (2009). *Glossaire des indicateurs*. Québec: Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à l'adresse suivante: http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/fileadmin/documents/publications/sct/glossaire_indicateurs.pdf.

Boudreau, C., et Caron, D. J. (2016). « La participation citoyenne en ligne au Québec : Conditions organisationnelles et leviers de transformation », *Recherches sociographiques*, 57(1), pp. 155-176.

Charbonneau, Étienne, et François Bellavance (2012), « Blame avoidance in public reporting », *Public Performance & Management Review*, vol. 35, no. 3, pp. 399-421.

Charbonneau, É., et Bellavance, F. (2015). « Performance management in a benchmarking regime: Quebec's municipal management indicators », *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 58(1), pp. 110-137.

- Charbonneau, Michèle (2011), « Les modes d'organisation et de gestion de l'administration publique: de Weber au nouveau management public. », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (pp. 297-318). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Charest, N. (2012). « Management public », dans L. Côté et J.-F. Savard (sous la dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], <http://www.dictionnaire.enap.ca>.
- Christensen, T., et Lægheid, P. (2013). « Welfare administration reform between coordination and specialization », *International Journal of Public Administration*, 36(8), pp. 556-566.
- Christensen, T., et P. Lægheid, (2010). *The Ashgate Research Companion to New Public Management*. Farnham, Royaume-Uni.
- Denhardt, J. V., et Denhardt, R. B. (2015). *The New Public Service : Serving, not Steering* (4^e éd.). New York: Routledge.
- Dunn, C. (sous la dir.) (2010). *The Handbook of Canadian Public Administration*. Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Egeberg, M. (2003). « How bureaucratic structure matters: An organizational perspective », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *Handbook of Public Administration* (pp. 116-126). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Elbanna, S., Andrews, R., et Pollanen, R. (2016). « Strategic planning and implementation success in public service organizations: Evidence from Canada », *Public Management Review*, 18(7), pp. 1017-1042.
- Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt (dir.) (2005), *The Oxford Handbook of Public Management*. Oxford: Oxford University Press.
- Forest, V. (2008). « Rémunération au mérite et motivation au travail: Perspectives théoriques et empiriques pour la fonction publique française », *Revue internationale des sciences administratives*, 74(2), 345-359.
- Fortier, Isabelle (2010), « La "réingénierie de l'État", réforme québécoise inspirée du managérialisme », *Revue française d'administration publique*, vol. 136, no. 4, pp. 803-820.
- Fortier, Isabelle, Yves Emery, et Rachel Roldan (2016), « Des conditions et enjeux de la politisation de l'administration publique au regard de l'ethos public : une étude comparée (Canada / Suisse) de l'expérience des cadres dirigeants », *Gestion et management public*, vol. 4, no. 4, pp. 75-98.
- Frederickson, G., Smith, K. B., Larimer, C. W., et Licari, M. J. (2012). *The Public Administration Theory Primer*. 2^e éd., Boulder, CO: Westview Press.
- Giauque, D., Anderfuhren-Biget, S., et Varone, F. (2014). « Motivation à l'égard du service public: revue des développements théoriques et premiers constats empiriques en Suisse », dans G. Joris et C. Fallon (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (pp. 9-43). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gibert, Patrick, et Manel Benzerafa Alilat (2012), « Débat public et jeux sur les indicateurs. L'exemple du "taux d'élucidation" et du "nombre de gardes à vue" », *Management international*, vol. 16, no. 3, pp. 118-138.
- Gortner, H. F., Mahler, J., et Nicholson, J. (1993). *La gestion des organisations publiques*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Gregory, Robert (2012), « Accountability in modern government », dans B. Guy Peters and Jon Pierre (sous la dir.), *The Sage handbook of public administration* (pp. 681-697). Thousand Oaks: Sage.
- Grube, D. (2015). « Responsibility to be enthusiastic? Public servants and the public face of "promiscuous partisanship" », *Governance*, 28(3), pp. 305-320
- Hernes, Tor (2005), « Quatre réactions organisationnelles idéal-typiques aux réformes du nouveau management public et quelques conséquences », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 71, no. 1, pp. 5-18.
- Hood, C. (2005). « Public management: The word, the movement, the science ». Dans Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt, *The Oxford Handbook of Public Management* (pp. 7-26). Oxford: Oxford University Press.
- Howlett, Michael, et Adam M Wellstead (2011), « Policy analysts in the bureaucracy revisited: The nature of professional policy work in contemporary government », *Politics & Policy*, vol. 39, no 4, pp. 613-633.
- Hughes, O. E. (2012). *Public Management and Administration : An Introduction* (4^e éd.). Basingstoke: Palgrave Macmillan

- Jacobsen, C. B., et Andersen, B. L. (2016). « Leading public service organizations: how to obtain high employee self-efficacy and organizational performance », *Public Management Review*, pp. 1-21.
- Jarvis, M. D., et Thomas, P. G. (2012). « The limits of accountability: what can and cannot be accomplished in the dialectics of accountability », dans H. Bakvis et M. D. Jarvis (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin* (pp. 271-308). Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Joris, G. et Fallon, C. (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Kayuni, H. M. (2016). « Strategic planning in the Malawi public sector: Potential tool for progress or regression? », *Public Organization Review*, pp. 1-19. doi:10.1007/s11115-016-0345-3
- Lægreid, P. et Verhoest, K.(sous la dir.) (2010). *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance*. London: Palgrave Macmillan UK.
- Langlois, Lyse (2011), « Le leadership éthique: une construction émergente », dans Yves Boisvert (sous la dir.), *Éthique et gouvernance publique: Principes, enjeux et défis* (pp.141-157). Montréal: Liber.
- Lemire, Louise, Éric Charest, Gaétan Martel et Jacques Larivière (2011), « La planification stratégique dans les administrations publiques » dans *La planification stratégique des ressources humaines* (pp. 125-161). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, Benoît (2012), « La nouvelle valeur publique, une alternative à la nouvelle gestion publique », *Vie économique*, vol. 4, no. 2, pp. 1-16.
- Lynn, Laurence E. (2012), « Public management », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *The SAGE Handbook of Public Administration* (pp. 17-31). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Learmonth, M. (2005). « Doing things with words: The case of 'management' and 'administration' », *Public Administration*, 83, 617-637.
- Leone, R. P., et Ohemeng, F. L. K. (sous la dir.). (2011). *Approaching Public Administration: Core Debates and Emerging Issues*. Toronto: Emond Montgomery Publications.
- Lynn, Laurence E. (2006). *Public Management Old and New*. New York: Routledge.
- Mintzberg, H. (2004 [1989]). *Le Management : Voyage au centre des organisations*. Paris : Éditions d'Organisation.
- Mayne, John (2007), « Challenges and lessons in implementing results-based management », *Evaluation*, vol. 13, no. 1, pp. 87-109.
- Mazouz, B. (dir.). (2008). *Le métier de gestionnaire public à l'aube de la gestion par résultats: Nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux profils*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mazouz, B. (dir.). (2014). *La stratégie des organisations de l'État : Contexte d'analyse, paramètres de décision et gestion du changement*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mazouz, B., et Leclerc, J. (2008). *La gestion intégrée par résultats: Concevoir autrement la performance dans l'Administration publique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Michaud, N. (sous la dir.) (2011). *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Moynihan, D. P., et Pandey, S. K. (2010). « The big question for performance management: why do managers use performance information? », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 20(4), pp. 849-866.
- Meier, K. J. (2015). « Proverbs and the evolution of public administration », *Public Administration Review*, 75(1), pp. 15-24.
- Neshkova, Milena I., et Hai Guo (2012), « Public participation and organizational performance: evidence from State agencies », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 22, no. 2, pp. 267-288.
- Newman, Joshua, Adrian Cherney, et Brian W. Head (2017), « Policy capacity and evidence-based policy in the public service », *Public Management Review*, vol. 19, no. 2, pp. 157-174.

- Noordegraaf, M. (2015). *Public Management: Performance, Professionalism and Politics*. London, New York: Palgrave Macmillan.
- Orazi, D. C., Turrini, A., et Valotti, G. (2013). « Le leadership du secteur public : nouvelles perspectives pour la recherche et la pratique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 79(3), pp. 521-541.
- Osborne, S. P. et Brown, L. (sous la dir.) (2013), *Handbook of Innovation in Public Services*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Osborne, S. P. (2010). *The New Public Governance? Emerging Perspectives on the Theory and Practice of Public Governance*. London ; New York: Routledge.
- Ouimet, M., Landry, R., Ziam, S., et Bédard, P.-O. (2009). « The absorption of research knowledge by public civil servants », *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 5(4), 331-350.
- Paquin, M. (1992). « La planification stratégique dans le secteur public ». Dans. Parenteau, R. (dir.), *Management public: comprendre et gérer les organisations publiques* (pp. 389-402). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Parenteau, R. (sous la dir.) (1992). *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Parker, Rachel et Lisa Bradley (2000), « Organisational culture in the public sector: evidence from six organisations », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 13, no. 2, pp. 125-141.
- Payette, Adrien (1992), « Éléments pour une conception du management public », dans R. Parenteau (sous la dir.), *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État* (pp. 3-24). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Peters, B. G. et Pierre, J. (sous la dir.) (2012), *The Sage Handbook of Public Administration*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Pierre, J., et Peters, B. G. (2000). *Governance, politics and the state*. Basingstoke: Macmillan.
- Pitts, David W., et Fernandez, Sergio (2009). « The state of public management research: An analysis of scope and methodology », *International Public Management Journal* 12 (4), pp. 399-420.
- Pollitt, C. (2013). « The logics of performance management », *Evaluation*, 19(4), 346-363.
- Pollitt, C., et Bouckaert, G. (2011). *Public management reform. A comparative analysis: New public management, governance, and the neo-weberian state* (3^e éd.). Oxford: Oxford University Press.
- Proulx, D. (2011) (sous la dir.), *Management des organisations publiques : Théorie et applications* (pp. 113-164), 2^e éd., Québec : PUQ.
- Proulx, Denis (2011), « La motivation », dans D. Proulx (sous la dir.), *Management des organisations publiques: Théorie et applications*, 2^e éd. (pp. 267-297). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, Denis, Bachir Mazouz, et Marcel J. B. Tardif (2011), « L'à-propos des structures organisationnelles au-delà de l'organigramme : Questionnements des structures organisationnelles à l'ère de la gestion par les résultats », dans Denis Proulx (sous la dir.), *Management des organisations publiques: Théorie et applications*, 2^e éd., (pp. 113-164). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Québec. Ministère du Conseil exécutif. Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques. (Octobre 2008). *La planification stratégique au gouvernement du Québec: Théorie et pratique*. Québec: Ministère du Conseil exécutif.
- Québec. Secrétariat du Conseil du trésor. (2014). *Guide sur la gestion axée sur les résultats*. Québec : SCT.
- Québec. Secrétariat du Conseil du trésor (27 novembre 2014). « Qu'est-ce qu'un indicateur de performance? » et « Objectif, indicateur et cible : éléments essentiels de la performance ». Québec: Gouvernement du Québec. Disponibles gratuitement en ligne aux adresses suivantes: <http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/quest-ce-quun-indicateur-de-performance/index.html> ; <http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/objectif-indicateur-et-cible-elements-essentiels-de-la-performance/index.html>
- Quenneville, M.-È., Laurin, C., et Thibodeau, N. (2010). « The long-run performance of decentralized agencies in Québec », dans P. Lægreid et K. Verhoest (sous la dir.), *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance* (pp. 157-176). London: Palgrave Macmillan UK.

Rainey, H. G. (2014). *Understanding and Managing Public Organizations* (5e éd.). San Francisco: Jossey-Bass.

Simard, Louis. (2014). « Effets et évolution des instruments d'action publique participatifs : le cas de la Régie de l'énergie », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 47(01), pp. 159-184

Seidle, B., Fernandez, S., et Perry, J. L. (2016). « Do leadership training and development make a difference in the public sector? A panel study », *Public Administration Review*, 76(4), pp. 603-613.

Siegel, D., et Rasmussen, K. (sous la dir). (2008). *Professionalism and Public Service: Essays in Honour of Kenneth Kernaghan*. Toronto: University of Toronto Press.

Stoker, G. (2006). « Public value management: A new narrative for networked governance? », *The American Review of Public Administration*, 36(1), pp. 41-57.

Trottier, T., Van Wart, M., et Wang, X. (2008). « Examining the nature and significance of leadership in government organizations », *Public Administration Review*, 68(2), pp. 319-333.

Van Wart, M. (2013). « Lessons from leadership theory and the contemporary challenges of leaders », *Public Administration Review*, 73(4), 553-565.

Vining, Aidan R., Claude Laurin, et David Weimer (2014), « The longer-run performance effects of agencification: theory and evidence from Québec agencies », *Journal of Public Policy*, vol. 35, no. 2, pp. 193-222.

Voyer, P. (1999). *Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance* (2e éd.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Wynen, Jan, et Koen Verhoest (2013), « Do NPM-type reforms lead to a cultural revolution within public sector organizations? », *Public Management Review*, vol. 17, no. 3, pp. 356-379.